

[Texte]

equipping them through a public plan, through a new one or through extending what exists now.

The Chairman: Mr. Reid, before you go on, one of your members wants to have a point of clarification. Miss MacDonald.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Could I just ask the minister this? With regard to her definition of universality, she mentioned access to all workers, including part-time workers if possible. Could I ask her if that would include those who work in the home?

Madam Bégin: It was I who made the proposal, but I have not made the proposal calling them workers, I call them homemakers. It is another set of ideas that has been proposed and they are to be found in the green paper, the special paper, on women and pensions. My colleague, Judy Erola, has been invited to this committee as a witness, and Judy and I talked about who would say what, in order not to repeat ourselves, with Marc Lalonde having to cover another aspect. Judy will speak specifically to that.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Talking about the question of universality and Canadians' having access to pension plans in the same way: So that you do not segregate certain groups of pension plans, does your interpretation of universality entitle those, whether they work in the home or outside the home, to the same kind of access to pension plans?

Madam Bégin: I do not think so. I do not think so because the circumstances are totally different, so the way we approached it—and I made the point—was pragmatic; it was not an ideological way we adopted. We spoke, and speak, of workers in the conventional sense of paid workers—that is my interpretation today—and we speak of women at home, who are in unpaid employment, as homemakers or women at home, which is the conventional sense everybody gives to it, and we address that problem differently because they do not have a salary out of which you can make a deduction. We address the problem totally differently and separately. When I speak of universal coverage, because I was questioned on that, I mean universal coverage of paid workers, including part-timers if possible. Separate from that—I was not questioned on that today—how do you equip homemakers with a pension? There are many different ways that will be discussed. One is presented here and that will be most specifically developed by Judy Erola; and of course, all of us can come back as often as you wish. That is the way I approached it.

[Traduction]

possibilité de les doter d'un régime ou d'un plan public, grâce à quelque chose de nouveau, ou tout simplement en donnant plus d'étendue à ce qui existe déjà.

Le président: Monsieur Reid, avant de vous céder la parole, un de vos membres voudrait un éclaircissement.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je pourrais poser une simple question au ministre? Pour ce qui est de sa définition de l'universalité, elle a mentionné l'accessibilité à tous les travailleurs, y compris aux travailleurs à temps partiel, si possible. Pourrais-je lui demander si elle comprend dans ce groupe ces femmes qui travaillent à la maison?

Mme Bégin: C'est moi qui ai fait la proposition, mais je n'ai pas fait la proposition en disant que ce sont des travailleuses, mais plutôt en disant qu'il s'agissait de ménagères. Il y a d'autres idées qui ont été proposées et on les trouvera au Livre vert, le livre spécial sur les femmes et les pensions. Ma collègue, Judy Erola, s'est vue invitée à témoigner devant votre Comité, et Judy et moi, nous sommes entendues sur qui devait dire quoi afin de ne pas nous répéter l'une l'autre, et Marc Lalonde vous parlera d'un autre aspect de la question. Judy vous parlera précisément de cela.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Pour ce qui est de la question de l'universalité et d'une accessibilité égale pour tous les Canadiens au régime de pension: afin qu'il n'y ait pas de ségrégation vis-à-vis certains groupes de régimes de pension, votre façon d'interpréter ce qu'est l'universalité donne-t-elle le même droit à ces personnes, qu'elles travaillent au foyer ou à l'extérieur, pour ce qui est de l'accès aux régimes de pension?

Mme Bégin: Je ne le crois pas. Je ne le crois pas parce que les circonstances sont tout à fait différentes et la façon dont nous avons abordé cette question, et je l'ai déjà précisé, a été des plus pragmatique: nous n'avons pas adopté une idéologie quelconque. Nous avons parlé et nous parlons toujours de travailleurs dans le sens conventionnel du terme, c'est-à-dire des gens qui sont payés pour faire un certain ouvrage, et c'est toujours mon interprétation aujourd'hui, et nous parlons ensuite de ménagères qui sont des travailleuses qui ne gagnent pas de salaire, et c'est là le sens conventionnel que tous comprennent et nous attaquons ce problème différemment parce qu'elles n'ont pas de salaire duquel on puisse déduire des cotisations. Donc, nous traitons ce cas comme étant un cas tout à fait différent et tout à fait à part des autres. Lorsque je vous parle de participation universelle, parce qu'on m'a posé des questions à ce propos, je veux dire la participation universelle pour tous les travailleurs salariés, y compris les travailleurs à temps partiel, si c'est possible. À part cela, et on ne m'a pas posé de questions à ce propos aujourd'hui, comment fait-on pour doter les ménagères d'une pension? Il y a bien des façons de résoudre le problème. Nous en présentons une ici et les détails seront plus précisément expliqués par Judy Erola; évidemment, nous pouvons tous revenir ici pour que vous puissiez nous poser des questions aussi souvent que vous le voudrez. C'est ainsi que j'ai vu la chose.